

**DAEU A – Région Bretagne****FRANÇAIS**

(Juillet 2011)

**1 - PROGRAMME**

Il faut insister sur l'aspect littéraire et culturel du DAEU A en choisissant principalement des auteurs et des textes reconnus pour leurs qualités littéraires. Dans un souci d'harmonisation pour toutes les universités bretonnes, le programme (dans l'ordre choisi par les enseignants) a été conçu à partir du cours en ligne et de quelques objets d'étude du programme de français de 1ère (B. O. spécial n°9 du 30 septembre 2010) et s'articule ainsi :

**a) approche du genre argumentatif**

Les textes sont choisis par l'enseignant en fonction de grandes problématiques littéraires ou culturelles. Ils donnent une vue générale sur quelques aspects de la littérature de toutes les époques ; ils portent sur des questions de société comme par exemple la civilisation, la lecture, l'éducation, la guerre, le progrès, la citoyenneté, les droits de l'homme, l'évolution des sciences etc. Les textes sont regroupés autour de quelques thématiques choisies par l'enseignant (extraits de romans, de théâtre, d'essais, articles journalistiques etc.).

**b) approche du genre narratif**

Une réflexion sera menée autour de la spécificité du genre : roman, récit, nouvelle. L'étude des outils d'analyse stylistique complètera les précédentes acquisitions en matière linguistique. Des extraits ou une œuvre du genre narratif seront choisis par l'enseignant parmi les grands romanciers de la littérature.

**c) approche du genre théâtral**

L'étude des deux registres théâtraux utilisés (comique et tragique) permettra d'approfondir et d'élargir les connaissances stylistiques déjà apprises pour l'argumentation. Des extraits ou une œuvre de théâtre seront choisis par l'enseignant parmi les grands dramaturges français.

**Remarques :**

- Les étudiants peuvent se référer à des manuels de lycées pour avoir une base de données de textes et d'auteurs littéraires.
- Les enseignants s'assurent qu'au moins deux œuvres littéraires – une œuvre romanesque et une œuvre théâtrale – ont été lues par les étudiants dans leur intégralité au cours de l'année.

**2 - EPREUVES**

L'épreuve dure quatre heures, elle comporte deux sujets au choix : analyse et discussion d'un texte argumentatif ou dissertation sur une problématique littéraire adaptée au programme retenu.

**a) Nature et description du sujet 1 :**

**- première partie sur 10 points :**

- un résumé d'une partie du texte (50 à 60 mots) (4 points)
- une question de compréhension sur le texte (2 points)
- une question sur la stratégie argumentative (4 points)

**- deuxième partie sur 10 points :** discussion sur une problématique du texte mobilisant les textes étudiés dans l'année et la culture personnelle du candidat.

**b) Nature et description du sujet 2 :**

Dissertation sur 20 points autour d'une problématique littéraire générale permettant de réinvestir les textes culturels étudiés dans l'année et de mettre en valeur les lectures personnelles des candidats.